

BORDEREAU D'ENVOI

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

P.V. N° 110 / 19.88

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

OBJET DE LA PROCÉDURE

--- OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

8

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE

FLAGRANT DÉLIT

COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

P.V RENGTS ADMINISTRATIFS

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	--- Procès - verbal de constatations et mesures prises.
2	--- Plan de situation.
3	--- Procès - verbal d'audition de témoin,
4	--- Dessins de l'appareil établi par le témoin.
5	--- Bulletin météo pour la journée du 26/01/1988.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
1	M. le Préfet, [redacted] du Département de à
1	Général, Commandant la 4ème Région Aérienne à
2	M. le Ministre de la Défense, D.G.G.N, Bureau emploi, renseignement, Section Renseignements à
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
Le Chef d'Escadron
 Commandant la Compagnie
 DATE, SIGNATURE, CACHET



GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
04713	110/88

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

61

NOUS SOUSSIGNÉ(S) , gendarme agent de police judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR trois février mil neuf cent quatre vingt huit, au bureau de la brigade, se présente Monsieur , pêcheur, demeurant , Avenue à .

Cette personne, âgée de 49 ans, nous déclare avoir été témoin de la présence d'un objet volant non identifié (O.V.N.I). Elle l'aurait vu le 26 janvier 1988 vers 21 heures sur l'étang de

- RESUME DES FAITS - (suivant le témoin)

, se trouve sur un ouvrage portuaire (barrage à vannes) séparant le chenal d'accès au port à l'étang. (Voir plan de situation). Barrage situé au Nord-Ouest et en bordure de

Il aperçoit une forme étrange qui se déplace dans le ciel à faible altitude (100 mètres environ) suivant une trajectoire Nord - Nord-Est / Sud. A ce moment, l'objet avance à une vitesse d'environ 70 à 80 km/h. Il disparaît puis reviendra.

Par deux fois, l'engin restera en "stationnaire", puis repartira sans bruit.

- SITUATION GEOGRAPHIQUE -

Coordonnées U.T.M :

L'engin aurait été vu en grande partie sur l'étang de

Quatre localités se trouvent à proximité de cet étang :

- A : - 5047 habitants.
- B : - 3050 habitants.
- C : - 727 habitants.
- D : - 547 habitants.


Il serait passé à moins d'un kilomètre de l'entrée principale de cette localité.

, et au dessus de

- DESCRIPTION DE L' O.V.N.I -

Forme : Entre celle d'un casque ancien modèle et celle d'un disque, avec 2 ailes en forme de "T".

...../.....

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1 M. le Préfet de à	DATE DE CLOTURE LE 03/03/1988	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/> 1 M. le Procureur de la République		
	<input type="checkbox"/> à	SIGNATURE(S) 	SIGNATURE ET CACHET
	<input type="checkbox"/> 1 Général Cdt la 4ème Région Aérienne		
	<input type="checkbox"/> 2 M. le Ministre de la Défense, DGGN,		
<input type="checkbox"/> 1 AUX ARCHIVES à			

Sur presque toute sa surface des hublots de forme hexagonale lui donnent un air de nid d'abeilles. (cf - pièce n° 4)

Dimension : 10 à 12 mètres de long sur 5 mètres de haut.

Eclairage : allant du blanc genre néon à l'orange.

- CONDITIONS MEMORCIÉES -

Le 20 janvier 1988 à 21 heures, le vent était nul, il faisait clair et le ciel étoilé. (cf - pièce n° 5)

- PREMIERS FAITS -

- Le 03 février 1988, à 15 heures 20, par message, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à

- Le 03 février 1988, à 18 heures 50, téléphoniquement, nous prenons contact avec les services de l'aéroport de afin de connaître les heures d'arrivée et de départ du dernier avion effectuant la liaison . Ce service nous informe que le dernier avion en provenance de la capitale arrive à 20 heures 40 et repart à 21 heures 30.

- Le 05 février 1988, à 10 heures, téléphoniquement, nous contactons la S.A. à afin de recueillir d'éventuels renseignements. Cette unité ne peut nous fournir aucun élément positif.

- Le 17 février 1988, à 10 heures 30, nous prenons contact avec la tour de contrôle de l'aéroport de . Ce service nous informe n'avoir rien remarqué d'anormal sur leurs écrans radar quant au trafic aérien.

- ENQUÊTE -

- Le 03 février 1988, à 11 heures 30, nous procédons à l'audition de demeurant , lequel relate les faits. (cf - pièce n° 3)

- Le 04 février 1988, à 21 heures 15, Monsieur , téléphoniquement, nous informe que le phénomène se reproduit, et que l'objet se trouve à une altitude de 600 mètres environ.

Une patrouille est alors dépêchée sur les lieux, mais lorsqu'elle arrive l'engin a disparu. Les conditions météo sont identiques à celles de la veille.

- Le 13 février 1988, à 11 heures, téléphoniquement, une personne désirent garder l'anonymat, confirme les dires de , ayant également été témoin des faits le 26/01/88 à 21 heures 15, entre et l'écluse de . Elle ne peut nous fournir d'autres précisions

- Au cours de notre enquête, diverses personnes ont été contactées verbalement, principalement les pêcheurs fréquentant l'étang et les habitants de la Cité des se trouvant en bordure de celui-ci. Celles-ci, n'ayant rien vu ni entendu, n'ont pu nous fournir aucun autre enseignement.

- Mentionnons qu'aucun cliché photographique n'a été pris en raison de l'absence de toute trace ou autre.

Fait et clos, le 03 mars 1988

L. A.P.J

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Paul". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial letter. Below the signature, there is a small, faint mark that looks like a cross or a small 'F'.

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
110/88

PROCÉDURE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN
 AUTRE CAS

N° PIÈCE
3

N° FEUILLET
1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

88307046

Ce jour *date et heure* 03 février 1988, à 11 heures 30, nous trouvant à *nous trouvant à (lieu)*

Nous soussigné(s) , gendarme A.P.J

Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M/ né le à Fse

FILIATION *◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶* SITUATION DE FAMILLE

fils de et de marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

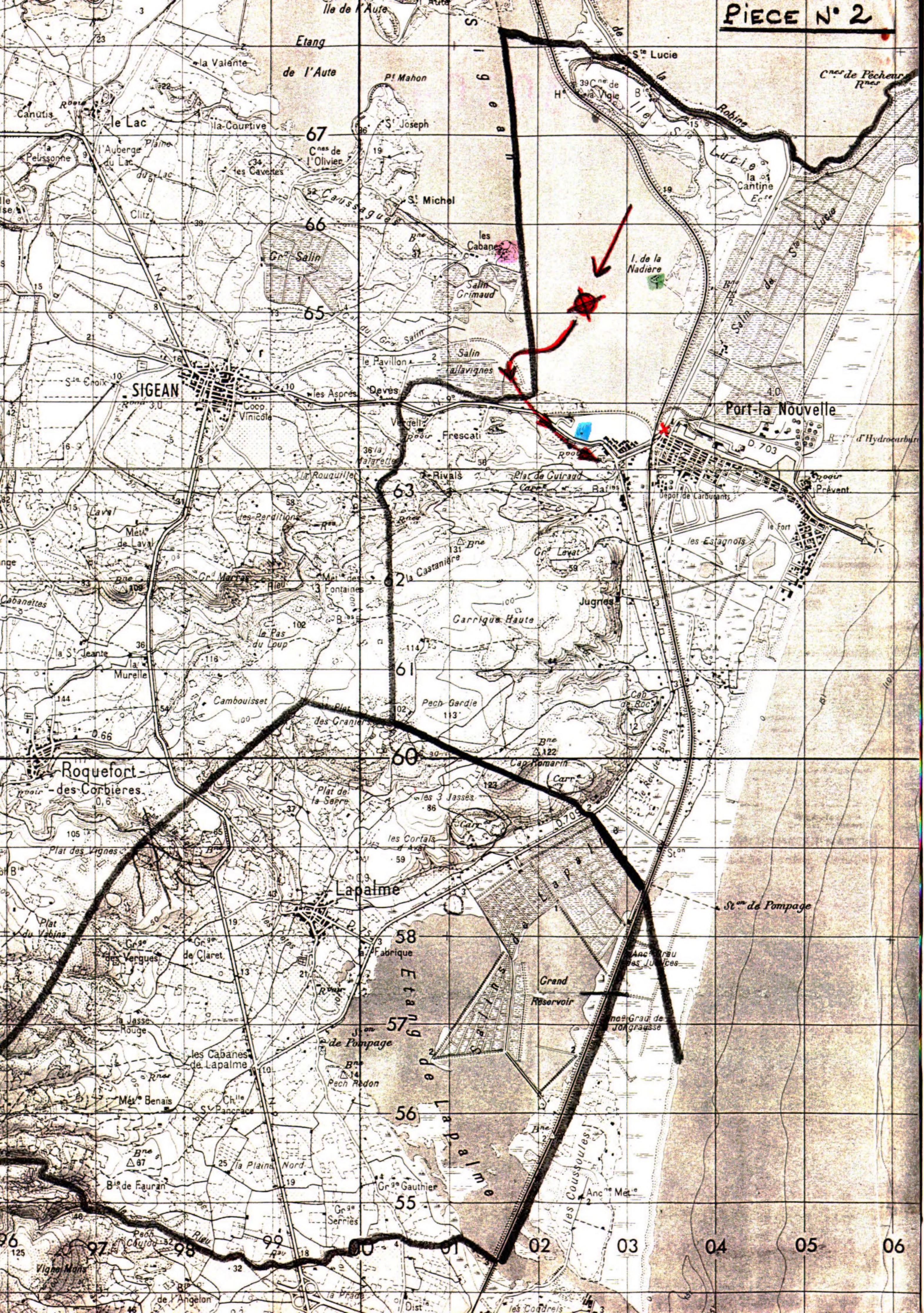
pêcheur, demeurant , Avenue à ,
qui nous déclare :

"""""" Le mardi 26 janvier 1988, à 21 heures 15, je me trouvais à proximité
" du barrage qui sépare le chenal de et l'étang de ,
" quand mon regard fut attiré par un objet, volant à basse altitude, 100 mètres
" environ. Il était illuminé et se dirigeait dans le sens ,
" légèrement au nord ouest de , cap au Sud. Cet objet, vo-
" lait approximativement à 70 ou 80 km/h. Il mit a peu près une à une minute
" et demie pour arriver à hauteur du pont de chemin de fer, en enjambant le
" chenal de l'étang de , à environ 1 km environ à vol d'oiseau. - - -
"""""" Arrivé à hauteur des de , il s'est arrêté, à stationné,
" juste au dessus d'une des lumières de ce lieu-dit. J'ai alors constaté que
" cet objet n'était ni un avion ni un hélicoptère. Il était d'une forme étran-
" ge à ma vue. Sa forme me faisait penser à celle d'un casque, dont la lumiè-
" re intérieure, de couleur blanche (genre néon), était diffusée à travers
" des hublots de chaque côté de l'engin. J'ai remarqué que cet objet était
" composé de deux ailes en forme de "T" et illuminées de petites lumières sur
" tout le contour à espaces réguliers. - - - - -
"""""" L'objet resta immobile sur l'étang une à une minute et demie, puis re-
" parti sans saccades en prenant progressivement de l'altitude (200 m environ)
" et vitesse, cap à l'Ouest. A cette hauteur, il changea de cap, en formant
" insensiblement une trajectoire en arc de cercle, passant de l'Ouest au Sud-
" Ouest et au Sud, en traversant un nuage gris clair. A ce moment, les lumières
" de cet objet se sont éteintes pour passer du blanc vif à l'orange et orange
" clair, comme une lampe qui s'éteint progressivement, et a disparu de ma vue.
"""""" Intrigué par ce phénomène, je me suis déplacé pour mieux voir, et suis
" monté sur le barrage à vannes qui sépare le chenal de l'étang. Appuyé de
" dos contre le garde-fou de cet ouvrage, je fixais l'endroit où j'avais per-
" du de vue l'objet, c'est à dire au niveau de la cheminée de l'usine des
" . Même pas une minute écoulée, j'aperçu à nouveau l'engin
" tous feux éteints, passant devant la cheminée de cette usine, formant un
" contraste flagrant à une hauteur de 70 à 80 mètres. Il disparu de ma vue à
" ce moment là, malgré un temps clair et ciel étoilé, demi-lune et sans vent.

Joyelle

.../...

--- PLAN DE SITUATION ---



--- LEGENDE ---



- Trajectoire effectuée par l'engin.



- Zone approximative du stationnement effectuée par l'appareil.



- Position du témoin lors de l'apparition de l'appareil.



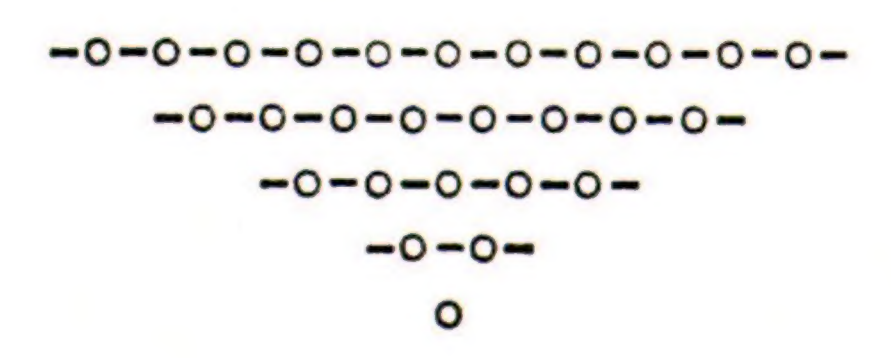
-

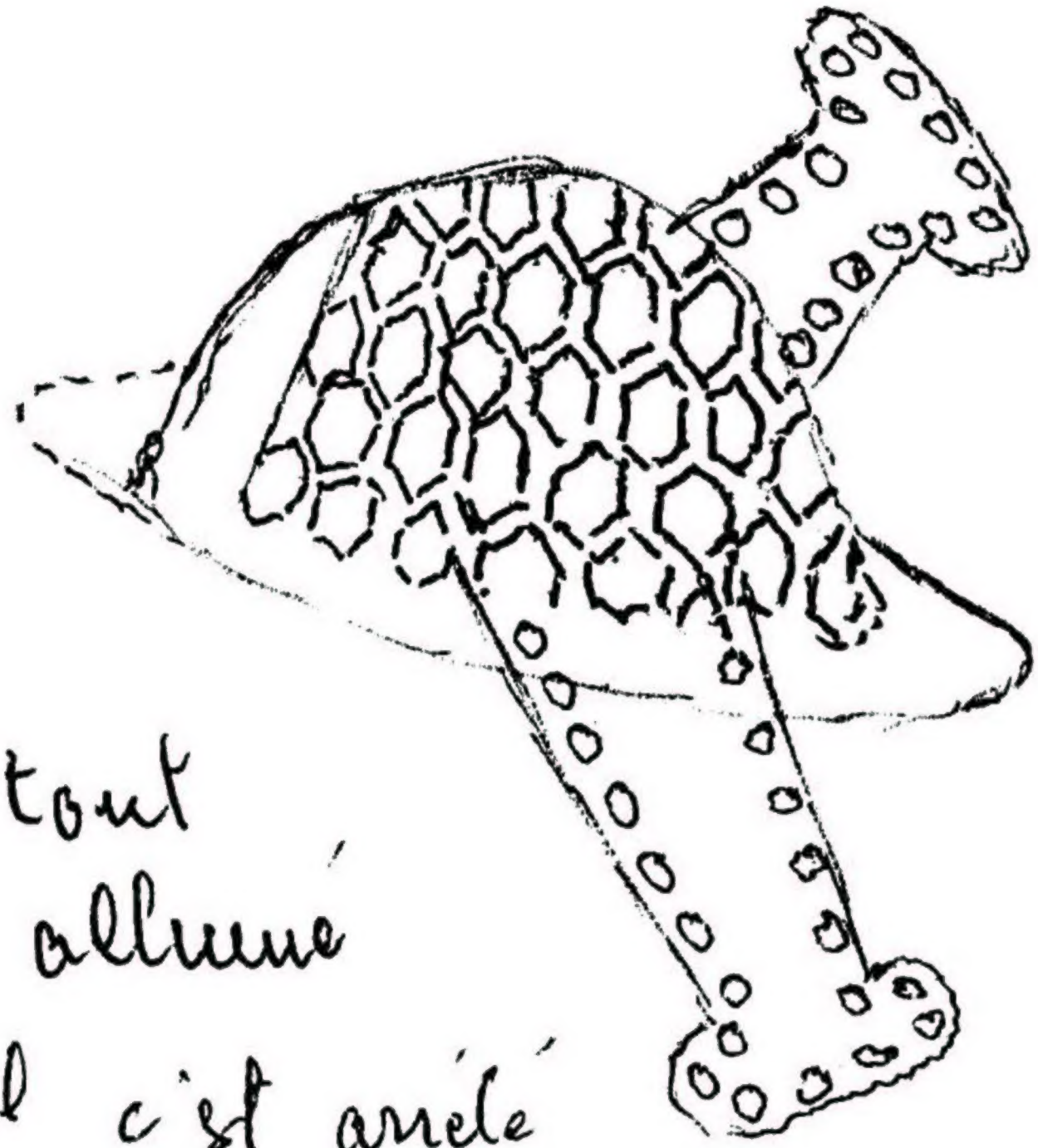


-



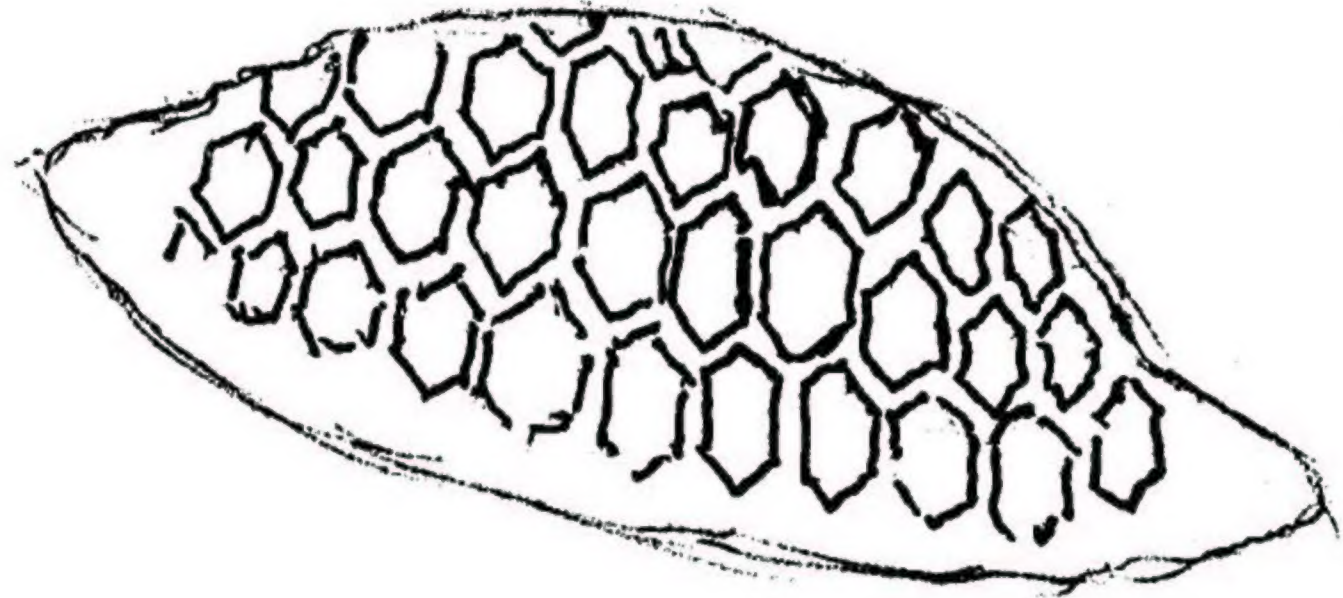
- Emplacement de





tout
allumé

lorsque il c'est arêlé
au dessus de l'étang



orange / vil
clair

au dessus des

et une deuxième fois au dessus
des usines a l'entrée de